



DE L'ACTION !

Les élections approchant, tous les gargarismes semblent permis pour se présenter sous son jour le plus positif, quitte à déformer quelque peu la réalité. L'exemple le plus choquant est celui du Conseil d'État neuchâtelois dont le président, Philippe Gnägi, fanfaronnait le 21 février que 80 % des objectifs du gouvernement pour la législature ont été atteints, de surcroît par un exécutif « uni, collégial et heureux ». Cela n'est que mensonge, poudre aux yeux, électoralisme primaire.

Le parti socialiste, lui, n'est pas satisfait de cette législature et considère plutôt que 80 % des objectifs n'ont pas été atteints. C'est pourquoi nous voulons de l'action politique, concertée et efficace pour soutenir toutes les Neuchâteloises et tous les Neuchâtelois. Osons le dire : cette législature restera dans les mémoires comme emblématique d'un échec collectif du gouvernement, qui n'était tout simplement pas à la hauteur des défis à relever. Nous devons le crier haut et fort : plus jamais ça ! Nous ne voulons plus être la risée de la Suisse, nous ne voulons plus

passer notre temps à éteindre les incendies allumés par les pompiers pyromanes de l'exécutif, nous ne voulons plus perdre du temps alors que les autres collectivités avancent, traiter des problèmes d'orgueil quand tant de citoyens souffrent.

Au contraire, le parti socialiste veut du concret et des propositions. Nous voulons permettre, à travers des outils simples et efficaces, à tous ceux qui travaillent de ne plus se sentir les dindons de la farce, nous voulons un canton qui se préoccupe des plus faibles en les intégrant ou réintégrant, nous voulons que les frontières souvent artificielles entre les cultures et les nationalités s'estompent pour atteindre ce qui demeure notre but : mettre l'humain au centre des préoccupations.

Alors ne nous trompons pas ces prochaines semaines et votons pour l'action, le dynamisme et le changement ! Votons socialiste.

Baptiste Hurni
président PSN

2 - 3 De l'action !

4 - 5 Campagne

6 - 8 Conseil d'État

9 - 15 Grand Conseil

16 Stamm

DE L'ACTION !

Rassembler

Au sortir d'une législature désastreuse, il est temps pour le canton de rassembler toutes ses forces autour d'un projet de société commun, porté par un gouvernement crédible.

Travailler

Après des années ternes pour l'économie, l'État doit redonner sa place à la promotion économique, pour permettre à chacun d'avoir un travail, dans des conditions décentes.

Innover

Notre canton doit s'investir pour la promotion de l'innovation à tous les niveaux, pour faire de notre région un pôle d'excellence national et pour retrouver le chemin d'une croissance durable.

RASSEMBLER

Rassembler, c'est promouvoir la dignité humaine et combattre toute forme de discrimination.

Rassembler, c'est assurer l'accès au logement pour tous, notamment pour les familles, les personnes âgées et les jeunes.

Rassembler, c'est rapprocher, en développant une offre de transports publics dans et entre toutes les régions de notre canton et vers l'extérieur.

Rassembler, c'est s'enrichir de nos différences et de nos talents pour permettre à notre canton de retrouver sa fierté.

Rassembler, c'est rétablir le dialogue entre la population et ses élus, qui doivent être à l'écoute et présents sur le terrain.

TRAVAILLER

Travailler, c'est agir pour créer des emplois et des places d'apprentissage, en encourageant l'esprit d'entreprise et la diversification de notre économie.

Travailler, c'est assurer une éducation publique de qualité, favoriser la formation continue et revoir le fonctionnement des ORP.

Travailler, c'est faciliter la sortie de l'aide sociale par une augmentation réelle du pouvoir d'achat lors de la réinsertion professionnelle.

Travailler, c'est permettre à chacun de concilier vie familiale et vie professionnelle, en favorisant la reprise d'emploi et en encourageant le temps partiel.

Travailler, c'est respecter les travailleurs, encourager le partenariat social et les conventions collectives pour assurer des salaires décents.

INNOVER

Innovater, c'est penser notre avenir commun à vingt ans, en associant toutes les forces créatrices du canton.

Innovater, c'est investir pour le développement démographique et coordonner les politiques en matière économique, migratoire ou de logement.

Innovater, c'est soutenir les initiatives locales de développement durable et investir dans la prévention sanitaire et sociale.

Innovater, c'est positionner Neuchâtel au cœur des réseaux suisses et européens de communication, d'innovation technologique et de création culturelle.

Innovater, c'est donner une image de dynamisme économique et de qualité de vie.

UN DYNAMISME SA

Une motivation plus forte que jamais !

Le 19 janvier au CNIP à Couvet, on a vraiment entendu battre le cœur du PSN dans toute sa force ! Ce magnifique congrès électoral, qui a rassemblé plus de 200 camarades, a officiellement lancé notre campagne pour les cantonales 2013 et ainsi ouvert la course au Château. La mobilisation remarquable et exceptionnelle d'autant de militantes et de militants à l'occasion de ce congrès a insufflé une belle dynamique à la campagne. Et surtout, cela a donné à chacune et chacun d'entre nous une motivation plus forte que jamais à s'engager pour notre idéal socialiste et pour notre canton ! Quelle meilleure preuve qu'en unissant nos forces et en se rassemblant autour d'un projet de société et un idéal communs, nous pouvons réaliser de grandes choses... comme reconquérir une majorité de gauche au Conseil d'État et œuvrer au renouveau de notre canton !

Le PSN en tête

Dès le début de février, le PSN a littéralement pris de vitesse tous les autres partis, qui n'ont cessé depuis lors de tenter de rattraper – sans trop de succès jusqu'ici – leur retard sur nous. En effet, grâce à une collaboration exemplaire entre la section cantonale, les régions et les sections locales et à l'implication sans faille de toutes les forces vives et bonnes volontés du parti, notre matériel de campagne était déjà prêt et imprimé

dans des délais record... alors que nos adversaires étaient encore en train de chercher des candidats à mettre en liste. Et surtout, notre stratégie d'affichage sauvage massif a eu un succès retentissant, au-delà de toutes nos espérances : depuis plus d'un mois, on ne voit et l'on ne parle que des affiches du PSN, qui sont plus d'un millier (!) à avoir poussé comme des primevères aux quatre coins du canton. Signal ô combien symbolique et prometteur pour le retour d'un printemps du peuple neuchâtelois... car même si ce n'est qu'un élément de campagne parmi tant d'autres, marquer notre présence sur le terrain et auprès de la population peut véritablement faire la différence à la sortie des urnes le 14 avril.

Nous profitons de la parution du *Point* pour remercier chaleureusement tous les camarades qui ont rendu cela possible, pour leur engagement à toute épreuve et pour leur persévérance, tout particulièrement dans les Montagnes, où nos affiches ont subi des attaques inacceptables de la part de personnes préférant une lâche destruction anonyme au débat public d'idées. Grâce aux efforts de chacune et de chacun, nous sommes en position de force pour espérer obtenir pour la prochaine législature une double majorité de gauche menée par les socialistes tant au Grand Conseil qu'au Conseil d'État.

Mais si du bon boulot a déjà été accompli et que notre parti fait preuve d'un dynamisme remarquable, c'est dans les pro-

chains jours que tout va se jouer. Il va falloir redoubler d'efforts, en convainquant les électrices et les électeurs que le PSN est le seul parti apte à sortir le canton de l'ornière où il se trouve aujourd'hui. Cela implique un engagement de terrain, patient, convaincu, persuasif, de toutes les personnes candidates, mais également de chaque camarade.

L'affichage et les tous-ménages sont une chose. Il est désormais temps que la campagne se joue en priorité avec des contacts personnels auprès des citoyens : dans la rue, sur les stands, par courriel, sur les réseaux sociaux, lors des manifestations. Après une législature qui a enlevé la confiance qu'avait le peuple envers ses autorités, il est nécessaire que chaque socialiste trouve les mots pour convaincre son entourage et ses connaissances de voter les listes socialistes, avec les propositions présentées dans ce numéro du *Point*, mais surtout en leur montrant la force de rassemblement et d'avenir que nous constituons toutes et tous, membres du PSN. Il est temps que la population entende parler de politique et de projets pour le canton plutôt que de scandales personnels et de bulletins de santé.

Une alliance des villes et des régions

Cela est d'autant plus important qu'au sortir d'une législature perdue, après avoir laissé la droite gouverner durant quatre ans, après avoir été la risée de

ANS PRÉCÉDENT !

toute la Suisse, après les scandales et la honte ressentie à l'égard de nos institutions, notre canton mérite un vrai changement politique. C'est ce que propose le PSN. On ne le dira jamais assez : il y a véritablement urgence à recréer la confiance ! La responsabilité des autorités est de rassembler la communauté neuchâteloise autour d'un projet de société fédérateur, en redonnant envie à la population de s'investir pour construire l'avenir de notre République. Notre canton est l'un des plus productifs de Suisse pour la richesse créée et l'innovation technologique. Il dispose en outre de magnifiques atouts naturels et culturels. À nous de les mettre à profit pour créer de nouvelles richesses et surtout de l'emploi, celui-ci constituant l'un des enjeux majeurs de cette campagne ! Mais réussir à repositionner le canton est un défi que l'État ne pourra relever seul. Il devra mobiliser avec lui toutes les forces vives : chaque citoyen, chaque entreprise a un rôle à jouer, toutes les régions doivent contribuer à cette dynamique. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en œuvre une politique de développement volontariste et participative, fondée sur la vision d'une alliance des villes et des régions.

Des propositions et de l'action !

Dans cette optique, le PSN décline ses propositions pour la législature à venir autour de trois axes forts, avec l'ambition de rendre à Neuchâtel la place qui devrait

être la sienne en Suisse : RASSEMBLER – TRAVAILLER – INNOVER. Les candidates et candidats socialistes ont eu l'occasion, le 23 février, de se retrouver pour discuter et élaborer diverses propositions concrètes autour de ces axes. Un canton toujours productif et innovant, mais aussi attractif, rayonnant et intégré dans les grands réseaux, un canton cultivant l'ouverture et la solidarité qui font son identité, un canton qui retrouve son dynamisme et sa créativité, voilà en substance le grand rêve d'avenir que le PSN souhaite partager avec la population neuchâteloise et toutes les forces constructives du canton !

De multiples talents au service de la population neuchâteloise

Pour porter ces idées et incarner le changement dont le canton a besoin, le PSN a de quoi être fier : non seulement, pour la première fois de son histoire, il présente 115 candidatures pour les 115 sièges que compte le Grand Conseil, mais il est le seul à réussir un tel exploit ! Cette situation traduit le fort ancrage dont dispose notre parti dans toutes les régions du canton, avec partout des candidatures de qualité, diversifiées, représentatives de tous les milieux de la société, aussi bien d'un point de vue social, régional que par l'âge et l'origine. Autant de personnes prêtes à mettre leurs compétences au service de la collectivité. Pour promouvoir la justice sociale, la solidarité et l'égalité, mais aussi pour contribuer à construire le

canton de demain dans un esprit de dialogue et une optique de responsabilité à l'égard des générations futures. Cette approche ouverte et constructive est également portée par les trois candidatures exceptionnelles que notre parti présente au Conseil d'État. En alignant Monika Maire-Hefti et Jean-Nat Karakash aux côtés de notre sortant Laurent Kurth, le PSN peut compter sur trois personnalités fiables et affirmées, aux compétences connues et reconnues. Et qui disposent toutes d'une large expérience, tant en matière de gestion et de relations humaines qu'au plan politique.

Redonner la double majorité à la gauche dans le canton de Neuchâtel, c'est sortir du marasme politique et sociétal dans lequel notre République stagne depuis quatre ans. C'est redonner confiance à la population en ses autorités. C'est remettre l'humain au centre des décisions politiques. Pour cela, votons et faisons voter les listes socialistes au Grand Conseil sans modification, et la liste de la Gauche plurielle au Conseil d'État sans biffage !

Jonathan Greillat & Baptiste Hunkeler
président de campagne
et coordinateur de campagne

UN REGARD SUR L'AVENIR

Depuis mon entrée en fonction en décembre 2012, j'ai découvert une administration engagée qui n'attend que des décisions et une direction claires. Je me suis fixé comme premier objectif la crédibilité et la confiance que doit susciter le DJSF au sein du gouvernement, devant le Parlement et face aux autorités judiciaires, et j'ai relancé les nombreux dossiers engagés par Jean Studer et transmis par Thierry Grosjean. Des rencontres avec toutes les communes m'ont conforté dans la conviction qu'une véritable collaboration est possible entre elles et l'État. Face à l'ensemble des partenaires rencontrés, j'ai été frappé de voir combien l'aspiration au dialogue s'exprime avant toute chose. J'en tire la conclusion que beaucoup de travail attend notre canton, mais que des chemins nouveaux peuvent être empruntés.

Ma motivation n'a pas changé. Je souhaite m'atteler à ce travail avec Monika, Jean-Nat, nos colistiers et les candidat-e-s de la gauche unie au Grand Conseil, pour contribuer, ensemble, à des majorités cohérentes et à un gouvernement crédible, uni et responsable.

Bref regard personnel sur notre canton et les défis qui l'attendent :

Un canton qui, à force de querelles internes, a disparu de la carte nationale, et auquel nous devons redonner sa place en Suisse et au cœur de l'Arc jurassien ;

Un canton qui, pour avoir négligé la mobilisation des acteurs et les efforts d'insertion et de réinsertion, détient le record national

du taux de chômage et l'une des plus importantes populations de bénéficiaires de l'aide sociale, alors qu'il crée des emplois. Des maux auxquels nous devons remédier en retrouvant cette volonté de mettre l'emploi de tous au cœur de nos préoccupations. Une majorité de gauche devra aussi veiller à ce que l'État se soucie des conditions de travail, encourage réellement le dialogue et le partenariat social et le soutien sans réserve ;

Un canton qui, au-delà de la répartition régionale de ses infrastructures hospitalières, doit se soucier du problème de la relève médicale, développer des politiques de prise en charge à domicile et de prévention, en pensant notamment à ses aîné-e-s et aux familles ;

Un canton qui a laissé en gare la réforme de son système de transports, mais que nous devons impérativement relier efficacement au reste de la Suisse et à ses voisins français, engager dans le virage d'une mobilité durable et protéger des problèmes d'engorgement qui minent certaines localités et étouffent l'essor économique et démographique ;

Un canton qui doit relever des défis aussi en matière de sécurité, avec le souci de la sérénité de la population, de l'efficacité des moyens investis et sans tabou, mais en refusant que ce thème soit le prétexte à la désignation de boucs émissaires, à une escalade injustifiée de mesures répressives ou qu'il conduise à négliger nos devoirs de solidarité ;

Un canton dont les défis financiers restent importants pour les collectivités publiques, entre lesquelles nous devons entretenir un climat de dialogue plutôt que de multiplier les artifices administratifs, les renvois de factures ou les conflits de compétences ;

Un canton qui a réussi d'importantes réformes fiscales, dont nous devons assurer que les bénéficiaires profiteront à tous, c'est-à-dire contribueront à réduire les disparités, sociales ou régionales ;

Un canton qui, lorsqu'il perd des contribuables, doit se soucier évidemment de son attractivité, mais aussi de la façon dont l'État considère ses citoyens et réussit à les impliquer dans la vie neuchâteloise, à leur offrir de réelles perspectives et susciter de la fierté à vivre et à se réaliser dans notre canton.

Voilà un bref regard sur les ambitions que notre canton doit retrouver, et quelques-unes des raisons qui me font espérer être élu avec votre soutien aux côtés de candidat-e-s crédibles et capables d'inspirer confiance, mais surtout quelques-unes des motivations qui doivent nous encourager à tout mettre en œuvre pour retrouver sans délai une majorité de gauche, au Conseil d'Etat et au Grand Conseil.

Pour RASSEMBLER, TRAVAILLER et INNOVER. Pour tous, sans privilèges !

Laurent Kurth
conseiller d'Etat



UNE FEMME AU CONSEIL D'ÉTAT !

J'ai vécu toute mon enfance dans la région de Winterthour, où j'ai aussi fait mes études d'infirmière. Happée par l'amour de la région et par l'amour tout court... je me suis installée il y a vingt-huit ans aux Ponts-de-Martel. Région que je chéris particulièrement pour la qualité de vie qu'on y trouve mais aussi pour la beauté de son paysage et pour sa situation au milieu de notre canton ! Le canton de Neuchâtel, avec ses régions différentes mais tellement complémentaires, est devenu pour moi ma patrie, c'est là que j'ai pris racine et que j'ai acquis mon expérience politique. Dès lors, j'ai envie de m'investir, d'apporter ma pierre à l'édifice d'un canton que je souhaite prospère, social et solidaire !

Après un engagement politique de vingt ans, tant au niveau communal (Conseil général puis Conseil communal) que cantonal (Grand Conseil), je souhaite mettre mes compétences au service de notre canton. Neuchâtel doit être repositionné dans les réseaux romand, suisse et international pour mieux valoriser ses savoir-faire, sa capacité d'innovation et sa créativité ! Neuchâtel est capable de créer des richesses et de les faire fructifier afin de permettre à chacune et à chacun de trouver sa place et sa dignité dans notre société ! Nous devons tous contribuer équitablement à l'effort du bien commun afin de permettre à chacune et chacun de retrouver la dignité et le respect !

Neuchâtel est pionnier en matière d'intégration des étrangers et souvent cité en exemple en Suisse. Nous devons porter

une attention particulière à notre politique d'intégration, pas seulement pour les migrants, aussi pour tous nos concitoyens fragilisés par une société toujours plus axée sur la compétitivité. L'intégration sociale par le travail doit être un objectif phare de la législature à venir. Nous devons à tout prix favoriser la formation, qu'elle soit initiale ou continue, en collaboration avec le monde économique. Ensemble nous serons capables de surmonter les difficultés qui sont les nôtres dans la gestion du chômage et de l'aide sociale ! Ensemble nous sommes capables de revaloriser le travail pour que toutes les travailleuses et tous les travailleurs y trouvent un intérêt et une reconnaissance ! Je suis persuadée qu'à travers des plateformes d'échange et de collaboration, les employeurs et les responsables politiques parviendront à parler un langage commun pour mettre en adéquation les offres d'emplois et les besoins en formation.

L'égalité des chances pour tous doit être possible dans un canton à la longue tradition d'accueil et d'intégration : il reste cependant encore à convaincre les Neuchâteloises et les Neuchâtelois que la force d'une société se mesure toujours à la manière dont elle traite le plus faible de ses membres !

Enfin, je m'engage pour que toutes les femmes du canton, qui a été pionnier dans la promotion des femmes au plan politique, soient représentées au Conseil d'État ! N'oublions pas que Neuchâtel a accordé le droit de vote à ses citoyennes en 1959, quelques mois après le canton

de Vaud. C'est dans notre canton que la première femme a été élue sous la bannière socialiste au législatif de la commune de Colombier. Le Grand Conseil neuchâtelois a été le premier à compter une députée. Il serait vraiment impensable qu'en 2013, Neuchâtel soit gouverné par un exécutif uniquement masculin ! Je m'engage à apporter un regard différent et complémentaire à celui de mes colistiers par mon vécu, mon expérience mais aussi parce que je suis « femme » !

En conjuguant depuis plus de vingt ans vie familiale, vie professionnelle et vie politique, j'ai appris à organiser, écouter, négocier et à décider. C'est avec cette maxime que je souhaite accéder au Conseil d'État car je veux être là où il y a « de l'action ! »

Parfaitement consciente que c'est grâce à l'engagement de vous toutes et tous que nous pourrions reconquérir une double majorité de gauche pour notre canton, je vous encourage à nous donner les moyens de réaliser ce grand rêve pour le canton de Neuchâtel !

En route, camarades, pour « de l'action ! »

Monika Maire-Hefti



UN CRI DU COEUR !

Camarades, je m'interroge.

Est-ce que je vis dans un autre canton que le Conseil d'État sortant ou est-ce que nous ne parlons pas la même langue ? En tout cas, j'ai cru rêver le 21 février en entendant le Conseil d'État sortant faire son bilan de législation...

Ainsi donc, selon son président Philippe Gnägi, le gouvernement aurait travaillé dans un esprit « uni, collégial et heureux ». Lors des réunions secrètes avec Frédéric Hainard à Ins/Anet, c'est ça ? Une commission d'enquête parlementaire, deux départs en cours de législation, une situation de tension permanente en interne, des conflits ouverts avec tous les interlocuteurs externes et une alignée d'échecs dans les dossiers stratégiques, c'est vrai qu'il y a de quoi souder une équipe. On prend des baffes ensemble et on finit par trouver ça rigolo, c'est fou ce qu'on est bons !

Le canton serait donc « sur la voie du redressement » grâce aux « grandes réformes » menées à bien. C'est vrai que là aussi, le bilan du gouvernement est porteur... Le refus du TransRUN réduit à néant dix ans de travaux et risque fort de voir notre canton marginalisé de tous les grands réseaux suisses et européens. Notre taux de chômage, qui était jadis dans la moyenne romande, est désormais le plus élevé de Suisse et les charges d'aide sociale explosent en parallèle. Notre système hospitalier est en crise, des

difficultés croissantes apparaissent dans l'enseignement de base, sans parler de l'accueil laborieux des requérants d'asile ou des tensions qui minent l'université. Tout va très bien, Madame la marquise, tout va très bien.

Cela étant, il serait faux de jeter le bébé avec l'eau du bain. La législation a tout de même été marquée par de beaux succès. C'est le cas des réformes fiscales et de la loi sur l'accueil de l'enfance. Des projets conçus et portés par des ministres socialistes, acceptés grâce au travail déterminant accompli par les députés socialistes au Grand Conseil. Ces réformes ambitieuses devaient offrir à notre canton une chance exceptionnelle de se repositionner de façon beaucoup plus attractive. Las, les catastrophes en série provoquées par le Conseil d'État ont tué dans l'œuf la révolution d'image qui s'amorçait. Au final, c'est une législation ratée et perdue qui s'achève, dont nous paierons probablement le prix durant de nombreuses années.

Alors que voulons-nous ? Continuer avec un Conseil d'État aveugle et sourd, au degré de crédibilité proche du zéro absolu ? Un gouvernement qualifié par la presse locale de « club des cinq » et devenu la risée de la Suisse entière ?

Neuchâtel mérite mieux que cela. Notre canton a besoin d'un autre gouvernement. Un gouvernement proche des gens et présent sur le terrain, à l'écoute et au service de la population. Un gouvernement réaliste et travailleur, qui s'attaque

aux problèmes et se montre capable de voir les opportunités dans chaque difficulté. Un gouvernement uni et crédible, qui saura recréer la confiance et mobiliser toutes les forces vives pour profiler Neuchâtel autour de ses merveilleux atouts et de son savoir-faire exceptionnel. Bref, il nous faut un vrai gouvernement, qui fait son boulot.

Avec mon énergie, mes qualités et mes défauts, j'ai envie de porter les valeurs socialistes au sein de ce nouveau gouvernement. Si cette chance m'est donnée, je ferai tout mon possible pour que le Conseil d'État forme une véritable équipe gouvernementale au service du canton. Une équipe soudée, animée par une vision commune et capable de tirer le meilleur de chacun pour la concrétiser. Un Conseil d'État qui saura rassembler, travailler et innover. Un Conseil d'État qui évidemment sera de gauche !

Jean-Nat Karakash



CHANTIERS ET ENJEUX

La journée du 23 février a rassemblé la majorité de nos candidats au Grand Conseil. Groupes de travail et formation, *Le Point* publie les présentations des thématiques discutées lors du lancement de campagne à La Vue-de-Alpes.

École et formation

La formation, de l'école obligatoire à la formation des adultes « tout au long de la vie », est un atout essentiel au développement de nos régions, dans toutes ses dimensions.

Nous voulons :

- Assurer pour la HES ingénieurs la troisième année de bachelor et des modules du master dans les Montagnes ;
- Consolider l'antenne neuchâteloise du Conservatoire de Musique et la musique « professionnelle » dans le canton ;
- Implanter le pôle des microtechniques au niveau des bâtiments et du logement des étudiants ;
- Reconnaître l'importance de l'Université pour le canton de Neuchâtel ;
- Développer le système des bourses d'étude et l'indexer au coût de la vie. Des prêts remboursables pourraient être octroyés (système scandinave) ;
- Soutenir le projet de suivi personnalisé des élèves qui a été mis en place suite au rapport Berthoud ;
- Revoir le statut des enseignants du secondaire 1 et 2 (formation professionnelle et académique), où existent de grandes inégalités de traitement (nombre de périodes hebdomadaires) ;
- Inciter à la mobilité des enseignants plutôt qu'à celle des étudiants (HES et Université) ;
- Relever l'importance de la future gouvernance des HES, qui sera certainement organisée par domaine et non plus par site, être attentifs à l'évolution de la situation ;
- Neuchâtel, canton de l'énergie : la formation devra suivre ce principe à tous les niveaux. De nombreux projets existent déjà (Holistic, autonomie énergétique du Val-de-Ruz, CSEM...). La preuve par l'acte devra être faite à tous les niveaux ;
- Encourager la formation professionnelle en entreprise (système dual) par des mesures incitatives.

Jean-Pierre Baer

Les chantiers et défis du social

Les priorités en matière de politique sociale sont de renforcer toutes les mesures qui permettent d'agir en amont, afin d'éviter la précarisation des personnes et des familles. Voici un bref état des lieux des chantiers en cours. Dans le domaine de la **politique familiale**, partant du constat que les **allocations familiales** versées dans le canton de Neuchâtel sont les plus basses de Suisse romande (200 francs par mois et par enfant en bas âge), le PSN a déposé en septembre 2011 une initiative cantonale, munie de plus de 6000 signatures, demandant une augmentation des allocations de 30 francs par mois et par enfant. En mai de la même année, une motion socialiste relative à l'introduction de **prestations complémentaires familles (PC familles)** a été déposée au Grand Conseil. Le modèle des PC familles est un dispositif intéressant (mis en œuvre dans le canton de Vaud) pour permettre à des familles disposant de revenus modestes de vivre dignement sans avoir à recourir aux prestations de l'aide sociale. Enfin, on ne saurait négliger la nouvelle **loi sur les aides à la formation** qui vient d'être acceptée au Grand Conseil et qui prévoit notamment de relever le plafond annuel des bourses de formation de 13 000 à 24 000 francs et de mieux cibler les bénéficiaires en visant prioritairement les étudiant-e-s les plus démunis-e-s.

Agir en amont nécessite aussi de travailler à la question complexe des « **effets de seuil** ». Une personne qui sort du champ de l'aide sociale parce qu'elle a retrouvé un emploi doit avoir un revenu disponible meilleur que lorsqu'elle était tributaire des services sociaux. La volonté s'exprime facilement sur le papier ; elle se révèle néanmoins plus difficile à réaliser concrètement. Pour les **subsidés à l'assurance maladie**, des mesures importantes ont

été prises ces dernières années, réduisant l'effet de seuil entre le subsidé à 100 % octroyé aux bénéficiaires de l'aide sociale et le subsidé maximum des autres bénéficiaires. Il est important de saluer l'effort fourni dans ce domaine, effort qui ne saurait toutefois faiblir.

Si les actions en amont sont indispensables, elles ne suffisent malheureusement pas à éviter qu'une partie de nos concitoyennes et concitoyens (11 497 personnes en 2011, soit 6,7 % de la population) doivent faire appel à l'**aide sociale** pour subvenir à leurs besoins. Les révisions de lois fédérales (4^e révision LACI, 5^e et 6^e révision a de l'AI), la précarisation de certains emplois, la fragilité des familles monoparentales sont autant d'éléments à l'origine d'une augmentation du recours à l'aide sociale ces dernières années. Assurer un **minimum vital** permettant aux personnes les plus précarisées de vivre dans un minimum de dignité est un devoir de notre société. Cela étant, le recours à l'aide sociale ne devrait toutefois être envisagé que comme une étape temporaire dans la vie d'une personne ; nous avons à encourager et maintenir les efforts déployés pour les mesures favorisant l'**insertion sociale et professionnelle** des personnes concernées.

Enfin, nous avons aussi à œuvrer au développement des **politiques d'intégration**, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Des chantiers, des défis, bref de l'ouvrage en perspective !

Florence Nater

Emploi

La question de l'emploi est un défi permanent qui est au cœur des préoccupations du parti socialiste. Parler d'emploi, ce n'est pas seulement parler du nombre des emplois créés ou disparus, mais notamment :

- Soutenir la création d'emplois et permettre une diversification des postes de travail qui atténuera l'effet des crises sectorielles sur l'ensemble du canton ;
- Lutter contre le chômage en misant sur des systèmes de formation utiles et en mettant sur pied un système de placement et d'insertion adapté, qui tienne compte des besoins des individus et de l'économie ;
- Garantir finalement que tout travail génère un revenu décent et contrôler que les conditions de travail soient dignes et conformes aux textes en vigueur.

À ces problématiques générales vient s'ajouter la question de la pendularité et les difficultés qu'elle peut générer des deux côtés, notamment quand il s'agit d'échanges transfrontaliers. Le véritable défi est de chercher l'équilibre.

Concrètement, la législature 2009-2013 a été marquée par la crise qui a débuté en 2008 et dont les effets marqués sur l'emploi se sont fait sentir jusqu'en 2010. Au même moment, le service de l'emploi s'est retrouvé dans la tourmente entre une réorganisation avortée et les problèmes de son ministre de tutelle. Ce service vit actuellement une réorganisation qu'il s'agira de suivre de près, par exemple à l'aide d'une commission permanente « emploi » dont un postulat socialiste a demandé la création.

Les préoccupations des députés socialistes se sont également portées sur l'introduction d'un droit à la réinsertion et à la formation pour éviter l'entrée à l'aide sociale. Le projet de loi devrait être voté en mars 2013. Parallèlement, dans le cadre d'un rapport « emploi », un postulat de la commission demande que soient mises en lumière les raisons de l'inadéquation entre une partie de la main-d'œuvre « locale » et l'économie. Des réponses devront être données lors de la prochaine législature.

Le travail de la promotion économique et la capacité d'anticipation ont également été mis en question, et ce notamment en lien avec les délocalisations et fermetures d'entreprise qui sont survenues.

Mais une des batailles majeures de la prochaine législature sera assurément la concrétisation dans la loi du salaire minimum décent dont la population a accepté le principe le 27 novembre 2011. Les travaux en commission sont en cours, mais le consensus sera difficile à trouver.

Silvia Locatelli

Transports

En matière de transports, l'année 2012 se signale par trois faits marquants, soit deux bonnes nouvelles et une mauvaise. Commençons par les bonnes : la reconnaissance de la liaison routière H20 – évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds – par la Confédération et la fusion des deux compagnies de transports urbains et interurbains – TRN et TN, devenus TransN. Quant à la mauvaise nouvelle, inutile de vous rappeler la date du 23 septembre avec le refus du RER-TransRUN.

Quelques mots de la route

Dans le bas du canton ou dans les vallées, le réseau routier ne requiert pas de grandes transformations. Les efforts doivent se concentrer sur les routes existantes dont l'entretien a pris un retard considérable, sur la mise à niveau de nombreux ouvrages d'art (ponts et viaducs) et sur l'augmentation de la sécurité. Deux projets émanant des villes et soutenus par le canton devraient être mis en chantier en 2013 : l'aménagement de la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds, qui a obtenu l'aval du Conseil général et de la population, et la problématique modification de la Place Numa-Droz à Neuchâtel.

Absolument indispensable, la H20 a été déclarée exécutoire par la Confédération. Toutes les oppositions ont été levées ou sont en voie de l'être, ce qui signifie que les travaux pourraient débuter dans les deux ans à venir. Il reste toutefois une inconnue pour le financement qui est lié au prix de la vignette autoroutière (70 ou 100 francs). Le canton a transmis le dossier de la H20 à l'Office fédéral des routes, en charge désormais de la réalisation de cette infrastructure. Faisant suite à la H20, l'étude de l'évitement de La Chaux-de-Fonds par la H18 doit se poursuivre.

Même amélioré et mieux entretenu, le réseau routier ne suffira pas pour absorber l'intégralité du trafic ; développer la complémentarité avec le rail est une absolue nécessité.

Le RER-TransRUN : et maintenant ?

Avec l'accroissement marqué de la mobilité dans le canton, il est indispensable de remettre l'ouvrage sur le métier. Le PS soutient l'étude d'une nouvelle solution permettant d'offrir des relations performantes tant à l'intérieur du canton qu'avec les autres régions du pays. Si l'amélioration de l'épine dorsale haut-bas (et réciproquement) est une évidence, les autres lignes ne doivent pas être prétéritées. Partout ailleurs où des RER ont été créés, la mobilité a gagné en efficacité et le transfert modal, toujours soutenu par le PS, s'est accru, notamment grâce à l'augmentation de la fréquence. Avec une circulation de train ou de bus sur toutes les lignes à 15 ou 30 minutes et avec l'irrigation assurée par des transports urbains et interurbains fréquents, toutes les régions verront une amélioration conséquente des transports publics et soutiendront le projet futur. Car projet il y aura. Un nouveau crédit d'étude sera prochainement sollicité du Grand Conseil par le Conseil d'État. Il faudra toutefois être attentif à la desserte de toutes les parties du canton pour obtenir l'accord de la population neuchâteloise. L'apport de la clientèle des vallées est tout aussi important que celui des usagers des villes.

Le Grand Conseil a accepté un décret portant octroi d'un crédit de 14,7 millions pour 4 ans pour l'amélioration des chemins de fer privés circulant dans le canton. Les travaux envisagés devraient principalement permettre l'entretien et le renouvellement lié à l'usure des infrastructures, l'assainissement des passages à niveau, la mise aux normes favorisant l'accès pour les personnes à mobilité réduite et des mesures concernant la sécu-

rité afin d'assurer une plus grande vitesse et plus de fréquence. Parmi les principaux travaux projetés, on peut citer :

- Rénovation de gares du Littorail, suppression de passages à niveau et amélioration de la sécurité pour accroître la fréquence ;
- Rénovation des gares de Fleurier et Môtiers et assainissement de 7 passages à niveau ;
- Participation à l'extension de la double voie avec nouveau tunnel à Rosshäusern (BLS), au doublement de la voie entre Anet et le Pont de Thielle et renouvellement partiel du tunnel de Champréveyres ;
- Mise en site propre du tronçon urbain des Chemins de fer du Jura entre la gare de La Chaux-de-Fonds-Est et la gare principale, réfection complète du Pont de l'Hôtel de Ville et construction d'une interface rail/route à Bellevue pour le transfert des ordures en provenance du Jura.

Notre parti doit aussi se soucier du développement ou du maintien d'autres lignes. Nous pensons à la ligne du pied du Jura et à celle qui relie les Montagnes à Bienne par Saint-Imier, mais aussi et surtout aux deux relations transfrontalières Neuchâtel-Paris par TGV et à la liaison absolument obsolète La Chaux-de-Fonds-Besançon, nécessaire pour favoriser le transfert modal de la route au rail pour les frontaliers, mais pas seulement. Pour faciliter l'accès aux transports publics en ville du Locle, l'ascenseur ville-gare doit devenir réalité cette année encore.

L'ouverture de nouvelles lignes dans le canton est souhaitable si l'on pense à une relation directe entre le Val-de-Travers et les Montagnes ou entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier. En fonction du regroupement de communes, les réseaux urbains et interurbains doivent être repensés avec la création éventuelle de nouveaux arrêts.

Mais encore

N'oublions pas la poursuite de la réalisation de pistes et de bandes cyclables, la mise en place accrue de parkings d'échange, la création de nouvelles zones bleues dans les villes des Montagnes, la limitation en zone 30 là où c'est possible, la promotion des véhicules électriques. Le volet commercial, par une tarification attractive et des actions de promotion notamment pour les familles et les loisirs, trouve un accueil favorable au sein du PS.

Une certitude

En regard des besoins de mobilité de la population, notre canton a pris un retard important dans le développement de ses infrastructures, tous moyens de transports publics confondus, en comparaison avec les autres régions du pays. Une plus grande attention doit être portée à ce secteur utile pour le mieux-vivre de toutes et tous, qui ne répond que très partiellement aux besoins de l'économie et de la formation et qui constitue pourtant un facteur primordial pour assurer la cohésion du canton.

Serge Vuilleumier

Environnement

Aménagement du territoire

La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire acceptée en votation populaire le 3 mars aura un impact positif sur les constructions dans notre canton en garantissant une utilisation optimale et durable du sol.

Eaux

Le Grand Conseil a adopté il y a quelques mois une nouvelle loi sur les eaux, qui intègre l'ensemble des aspects liés à l'eau (eau potable, eau de surface et eau souterraine). Elle est fondée sur le principe de gestion intégrée des eaux (à l'échelle du bassin versant). Pendant la prochaine législature, nous devons :

- Rester attentifs à ce que les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la nouvelle loi soient déployés ;
- Mettre l'accent sur l'assainissement du Doubs. Les différents acteurs doivent se réunir afin de trouver des solutions.

Sites pollués et déchets

De nombreux sites pollués sont à investiguer afin de savoir s'ils méritent un assainissement ou une surveillance. En 2008, le Grand Conseil a décidé que le canton devait prendre en charge les frais d'investigation, de surveillance et d'assainissement de l'ensemble des décharges communales, des stands de tir et des sites orphelins (avec une participation fédérale). Une enveloppe de 5,75 millions a été votée pour 4 ans, mais n'est pas suffisante pour faire face à cette problématique. Dans ce sens, le groupe socialiste a déposé une motion qui a été acceptée et qui demande de mettre en place un fonds spécial (alimenté par une taxe prélevée lors de la mise en décharge des matériaux inertes, par exemple).

- Nous devons demander de manière soutenue la mise en place du fonds ;
- Si la révision de la LPE est acceptée, les cantons pourront exiger à un stade précoce de la procédure la garantie de la couverture des coûts. Notre canton devra mettre rapidement cette disposition en application ;
- Il est important de soutenir et d'inciter à une gestion durable des matériaux d'excavation provenant de sites pollués, ceci par une valorisation de ces matériaux.

Nature

Concilier les activités sportives et de loisir et la gestion de la nature peut s'avérer dans certains cas difficile. C'est souvent pour les lieux ayant des faunes et flores à conserver que l'attractivité touristique est la plus forte, c'est pourquoi il est nécessaire d'agir :

- Soutenir un tourisme vert durable (par la mise en place de labels, par exemple) ;
- Améliorer les transports dans ces zones et informer ;
- Introduire le stationnement payant ;
- Mettre en place et promouvoir des offres combinées (transport, activités).

Énergie et climat

Après le refus de la première révision de la loi sur l'énergie (2009) puis de la loi sur l'approvisionnement en électricité (2012), il reste beaucoup à faire (ou refaire) :

- En commission, le groupe socialiste a soutenu l'implantation de parcs éoliens, mais ces projets doivent être accompagnés d'une réelle politique d'efficacité énergétique. Dans ce sens, le groupe socialiste a déposé un postulat pour l'élaboration d'une stratégie énergétique 2050 ;
- Alimenter les fonds sur l'énergie afin de pouvoir développer les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les projets climatiques ;
- Inciter les communes (ou regroupements de communes) à adhérer au programme Cité de l'énergie ou au Club des villes ;
- Instaurer un suivi des certificats énergétiques.

Martine Docourt

Finances

Situation financière du canton

Notre canton a mal à ses finances. Depuis l'abysse de 2004 qui l'a vu plonger à presque 100 millions de déficit, tous les partis politiques ont admis la nécessité d'avoir, à terme, une situation structurelle saine. Si aujourd'hui, le déficit à moyen terme demeure relativement important, il convient de ne pas non plus noircir le tableau à l'extrême. En effet, si l'on considère les huit années durant lesquelles la gauche a été majoritaire au Grand Conseil, il convient de souligner que les comptes ont été cinq fois dans les chiffres noirs (2006, 2007, 2008, 2011, 2012) et trois fois dans le rouge. Certes, cela est sans doute dû à une conjoncture exceptionnelle dans les domaines économiques importants pour le canton, comme l'horlogerie. Mais cela résulte aussi de la reprise des commandes sur les charges courantes et des réformes structurelles réalisées ou en voie de l'être (police unique, tribunaux, hausses contenues dans la santé, nouvelle imposition des personnes morales...). Ainsi, au discours uniquement alarmiste de beaucoup, il convient d'en opposer un plus difficile à tenir, mais aussi plus juste, celui de la nuance : Neuchâtel a un déficit structurel à résorber, mais les efforts déjà consentis portent petit à petit leurs fruits. que ce soit grâce à l'amélioration des recettes ou à la maîtrise des charges

Frein aux dépenses

La modification de la Constitution en 2005, approuvée par 85 % de la population et soutenue par le parti socialiste, a permis la mise en œuvre d'un frein à l'endettement. Cet outil, inscrit dans la loi sur les finances, prévoit que le canton ne peut pas budgétiser un déficit supérieur à 2 % des revenus déterminants et doit autofinancer ses projets à hauteur de 70 %. Cela signifie plus

simplement qu'on ne peut pas faire plus de 2 % de déficit et qu'un investissement de 100 francs doit être financé à hauteur de 70 francs par le canton, seuls 30 francs pouvant être empruntés. Là encore, la nuance est de mise : si l'outil a incontestablement permis de limiter drastiquement les déficits, il ne permet absolument pas de mener une politique anticyclique. En effet, en période de crise, les revenus diminuent et les besoins sociaux augmentent, mais le frein oblige à diminuer les moyens affectés au secteur social. En outre, le frein aux dépenses a pour effet pervers de freiner l'investissement, car il induit une diminution des montants injectables tant que le canton ne fait pas un bénéfice budgétaire. Or, si les comptes du canton ont globalement été positifs ces dernières années, le Conseil d'État, par prudence ou par tactique, ne présente jamais de budget bénéficiaire.

Il conviendra, durant la prochaine législature, de continuer à redresser les finances cantonales mais peut-être qu'une modification des outils allant non pas vers le laxisme, mais tendant à prendre plusieurs années en considération, pourrait s'avérer très utile.

Finalement, l'éventualité d'une dérogation au frein pour des projets très importants, coûteux et indispensables demeure ouverte, pour autant que le Conseil d'État le propose et que le Grand Conseil l'approuve.

Prévoyance.ne

La caisse de pensions publique Prévoyance.ne, issue des caisses de l'État de Neuchâtel, de la Ville de La Chaux-de-Fonds et de la Ville de Neuchâtel, a subi le pire lancement imaginable. En effet, alors

qu'elle devait présenter un taux de couverture initial de 70 %, il est aujourd'hui plutôt autour de 55 %. Cette situation est extrêmement préoccupante, notamment parce que le découvert actuel avoisine 2 milliards. Ce chiffre monstrueux est à rapporter à la dette de l'État de Neuchâtel, d'environ 1,7 milliard. Cela signifie que l'État de Neuchâtel, depuis sa création en 1848, a accumulé moins de dette que les caisses de pension n'ont de découvert, et que les pertes issues en grande partie de la crise financière des subprimes représentent la moitié de la dette de l'État. Dit d'une autre façon, la crise financière du libéralisme a coûté en trois ans l'équivalent du RER-TransRUN.

Si la situation est particulièrement grave, il convient de souligner plusieurs éléments : le plan de recapitalisation négocié entre Prévoyance.ne et les employés est un bon consensus, fait de concessions réciproques. D'autre part, le fameux débat de la primauté de cotisations – si chère à la droite – ou des prestations – que la gauche soutient – est un peu un miroir aux alouettes : une caisse qui n'est pas capitalisée à 100 % ne peut pas passer en primauté de cotisations, sauf si elle recapitalise immédiatement ou encore à travers des mécanismes dont l'application est extraordinairement complexe. On le comprend donc : hors de l'idéologie libérale pure, cette proposition n'est pas sérieuse à très court terme. En revanche, il est certain que la recapitalisation, imposée par les normes fédérales, devra être réalisée ; c'est donc un effort conséquent sur le long terme que nous nous apprêtons à consentir.

Baptiste Hurni

Jean-Nat Karakash • Nago Humbert • Laurent Kurth • Monika Maire-Hefti • Patrick Herrmann



Votez la liste de la Gauche plurielle au Conseil d'État



JAB
2000 Neuchâtel

le point



294

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois



Parti socialiste
neuchâtelois

« la gauche ne peut exister sans utopies,
sans établir des objectifs qui, s'ils sont im-
possibles à atteindre dans le moment pré-
sent, donnent leur sens aux transformations
actuelles »

Leszek Kolakowski
(1927-2009)

Stamm électoral

14 avril 2013

Dès 12 h 00

Restaurant *Chez Max et Meuron*
(Théâtre du Passage)

Repas dès 18 h 00

IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois
Responsables : Anne Tissot - Antoine Morata
Relecture : Johanne Lebel Calame
Maquette et mise en page : Antoine Morata
Avenue de la Gare 3 CH-2000 Neuchâtel
032 721 11 80
secretariat@psn.ch - www.psn.ch
Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel
Abonnement annuel : Frs 30
Abonnement de soutien : Frs 50
CCP 20-4219-1